

COMMUNIQUE

Date : vendredi 25 juillet 2025	Page : 1
De la part de : SMAE	Réf : 076/NA/AST/2025
Téléphone : 02 69 61 11 42	
Email : contact@mahoraisedeseaux.com	
Transmission COMMUNIQUÉ URGENT	
Communiqué d'information aux usagers de Passamainty, Tzoundzou I et Tzoundzou II	
Levée de la restriction d'usage pour la boisson, la préparation des repas, ... concernant l'eau distribuée par le réservoir de Passamainty	

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après un communiqué à destination des usagers de Passamainty, Tzoundzou I et Tzoundzou II, partie alimentée par le réservoir de Passamainty.

SMAE (Mahoraise des Eaux) informe les usagers des secteurs ci-dessus qu'à la suite d'une intrusion au réservoir de Passamainty l'eau en provenance de cet ouvrage avait été considérée comme impropre à la consommation (interdiction de boisson, usage alimentaire, lavage de dents...), depuis le 21 juillet 2025, par principe de précaution.

Les analyses d'eau réalisées par l'autorité sanitaire sont conformes aux limites de qualité requises pour une eau destinée à la consommation humaine, ce qui permet de lever la restriction d'usage sur l'ensemble de ces secteurs.

L'eau issue du réservoir de Passamainty est donc conforme à la consommation humaine dorénavant.

Nous conseillons aux usagers du service lors de la remise en eau de :

- **Veiller à la fermeture de tous les robinets de l'habitation et de laisser couler l'eau durant les premières minutes tout doucement.**
- **Laisser couler l'eau ensuite jusqu'à ce qu'elle soit claire (en la récupérant dans un récipient pour un usage autre qu'alimentaire).**
- **Faire bouillir l'eau pour des usages alimentaires (boissons, cuisine) dans la première demi- journée suivant la remise en eau.**

En vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

